



LIGUE OUEST
994/05/1A
Agrément n°04 355 123
du ministère de la Jeunesse
et des Sports
N° SIRET : 438 044 257 00022

Pôle compétitions et
événements

NOTE D'ORGANISATION

38^e CRITERIUM DE GOLF de la Ligue Ouest **Samedi 12 septembre 2026** *Golf municipal Evreux (Eure)*

Annexe 1 - Plan d'accès

Annexe 2 - Le développement
durable pendant une
manifestation

Annexe 3 - Valorisation des
manifestations

Frais d'inscription : 45 €
Accompagnateur : 30 €

Licence FCD : 2026-2027

Date limite d'inscription :
31/08/2026

1. GÉNÉRALITÉS

Le critérium d'automne de golf 2026-2027 de la ligue Ouest se déroulera **le samedi 12 septembre 2026** sur le golf municipal de EVREUX (27). ***Cette rencontre est sélective pour le championnat national FCD 2027.***

2. ORGANISATION TECHNIQUE

2.1 Club Organisateur

CSA de la Base Aérienne 105 EVREUX

2.2 Responsable de la compétition

Patrick Pesselier - patrickpelissier2@yahoo.fr

2.3 Conseiller technique « Golf »

Didier LALANDE - lalandedi@wanadoo.fr - 07 87 03 49 49

2.4 Règlement général

Cette rencontre se disputera en formule stableford conformément aux règles de jeu de la FFGolf.

2.5 Règlement particulier de la compétition

Article 1

Pour prendre part à la compétition, les joueurs doivent être titulaires de la licence délivrée par la FCD pour la saison 2026-2027 et de la licence FFGolf 2026 (questionnaire de santé enregistré).

Les épreuves sont ouvertes à toutes et tous sans limite d'index.

Chaque club peut engager autant d'équipes qu'il le souhaite (nombre maximum de participants à la compétition : 80).

Dans le souci de préserver une participation optimale des clubs, le conseiller technique pourra être amené à limiter le nombre d'équipes par club.

Article 2 - Déroulement de la compétition

La compétition aura lieu sur le parcours de 18 trous de Golf Municipal d'Evreux - Rue du Valeme, 27000 Evreux

02 32 31 92 83 - <https://golf-evreux.com>

Article 3 - Formule de la compétition

L'épreuve se jouera en stableford.

Hommes : les joueurs partiront des boules jaunes

1^{re} série (index 0 à 15,4)

2^e série (index de 15,5 à 25,4)

3^e série (index supérieur à 25,4)

Dames :

1 seule série quel que soit l'index, les départs se feront des boules rouges.

Départ en shot-gun à 08h45 le samedi 12 septembre.

Article 4 - Arbitrage

La compétition se déroule sous le contrôle du comité d'épreuve composé des représentants des 3 régions concernées.

Article 5 - Classements

Classement individuel par série en brut et en net.

Classement par équipe (3 joueurs) en brut + net, au cumul des 3 cartes, les index supérieurs à 30 seront ramenés à 30.

Article 6 - Composition des équipes

Équipes de 3 joueurs, joueuses ou mixtes, index 0 à 53,5.

3. DISPOSITIONS LOGISTIQUES

3.1 Accueil

À partir de 8h00 au Golf Municipal d'Evreux - Rue du Valeme 27000 Evreux.

3.2 Restauration

Le déjeuner sera pris au restaurant du golf.

3.3 Récompenses

La remise des récompenses aura lieu pendant le repas à l'issue de la compétition.

3.4 Santé

Le soutien santé de la manifestation sera assuré conformément au règlement médical de la FCD (titre II) et organisé pour que les éventuelles victimes soient secourues dans les délais inférieurs (ou au plus égaux) à ceux que supporteraient les accidentés de la voie publique.

Ce soutien santé répondra aux conditions préconisées par :

- La réglementation de la fédération délégataire ;
- La réglementation de droit public ;

- L'autorité d'accueil ;
- Le dirigeant de la ligue et/ou du club responsable de l'événement sportif ou par le conseiller technique sportif, en fonction des possibilités locales et institutionnelles.

En cas d'incident, comme lors des compétitions de golf, il sera fait appel au dispositif de secours civil (Pompiers ou SAMU).

4. DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES

4.1 Licences et documents

Chaque joueur devra être en possession de ses licences FCD 2026-2027 et FFG 2026 pour la compétition (article 1).

4.2 Engagement

Les engagements se feront exclusivement via l'espace SYGEMA des clubs avant le **lundi 31 août**. Les clubs qui n'auraient pas eu la possibilité d'obtenir la licence 26-27 auprès de leur secrétariat inscriront leurs participants obligatoirement titulaires de la licence 25-26 à partir du fichier EXCEL.

4.3 Participation aux frais d'organisation

- 45 € par joueur
- 30 € par accompagnateur
- Reco 31 € à charge de chaque joueur

La ligue soutient cette manifestation en accordant une aide de **15 euros** par joueur.

Rappel : les clubs ne devront pas faire parvenir les chèques de participation à la ligue avant la réception de la facture correspondant aux nombres de joueurs et accompagnateurs qui sera envoyée aux clubs par le trésorier de la ligue.

Nota : Les accompagnateurs doivent être titulaires de la licence FCD 2026-2027 pour des questions de couverture assurance.

4.4 Hébergement

Les frais d'hébergement sont payés directement par les compétiteurs.

4.5 Financement

Les frais d'organisation seront pris en charge par la ligue Ouest. Les factures devront être libellées à l'ordre de la ligue Ouest FCD.

4.6 Assurance

La licence FCD couvre les risques dans les conditions du contrat y compris au cours des transports (véhicules inscrits sur SYGEASSUR).

4.7 Compte-rendu

La fiche bilan activités sera adressée à la ligue par le CTS.

4.8 Droit à l'image

Tout participant autorise expressément la FCD et ses partenaires à utiliser les images (fixes ou audiovisuelles prises à l'occasion de la rencontre de Golf et sur lesquelles il

pourrait apparaître), à des fins publicitaires, promotionnelles et d'information concernant les activités de la FCD pour la durée la plus longue prévue par la loi.

5. DÉVELOPPEMENT DURABLE

Cf. annexe 2

6. VALORISATION DES MANIFESTATIONS

Cf. annexe 3

Destinataires (par courriel)

- Présidente de la Ligue Ouest
- Trésorier général de la Ligue
- Présidents des clubs LO/FCD
- coordonnateur de pôle
- Conseiller Technique Sportif golf de la Ligue.

Angélique GAUTIER
Présidente de la Ligue Ouest

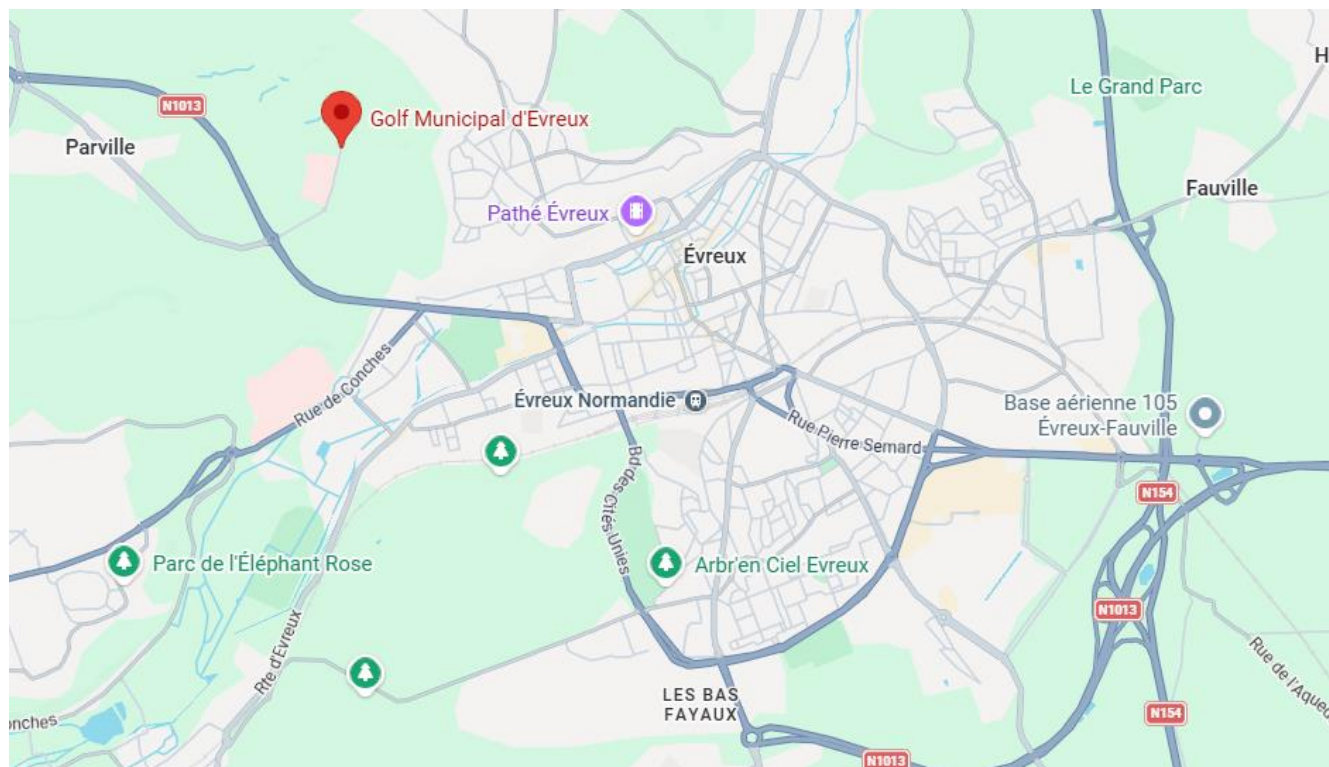
ANNEXE 1 - Plan d'accès

Golf Municipal d'Evreux

Rue du Valeme 27000 Evreux

02 32 31 92 83

<https://golf-evreux.com>



ANNEXE 2 - Le développement durable pendant une manifestation

BONNES PRATIQUES ET ÉCO-GESTES



ORGANISATION

- Intégrer au comité d'organisation une personne sensibilisée au développement durable.
- Respecter la réglementation en vigueur en matière de sécurité et d'environnement.
- Tenir compte des considérations environnementales dans le choix du lieu d'organisation en intégrant la préservation de la faune et de la flore.
- S'assurer de l'accessibilité du site au plus grand nombre et plus particulièrement aux personnes à mobilité réduites.
- Assurer l'accueil et la surveillance des participant-e-s et du public sur les espaces protégés.

COMMUNICATION

- Privilégier le dématérialisé au papier. Utiliser du papier recyclé. Limiter la couleur et choisir le mode « brouillon » des imprimantes quand c'est possible.
- Limiter les transferts de courriers électroniques aux destinataires
- Réaliser la signalétique en matière recyclable et la retirer une fois la manifestation terminée.

TRANSPORTS

- Inciter à l'utilisation des transports collectifs ou au covoiturage pour venir sur le lieu de la rencontre.

RESTAURATION / HÉBERGEMENT

- Privilégier les circuits d'approvisionnement courts.
- Utiliser des ustensiles recyclables (couverts, gobelets,...).
- Prévoir le tri sélectif des déchets.
- Sensibiliser à la consommation d'eau.
- Veiller à la mise à disposition de toilettes + PMR.

BOUGEZ AVEC LA LIGUE OUEST !

ANNEXE 3 - Valorisation des manifestations

VALORISATION DES MANIFESTATIONS LIGUE OUEST FCD PHOTOS & VIDÉOS



POURQUOI ?

Pour faire rayonner nos événements sportifs et culturels, la Ligue Ouest FCD met en avant :

- le travail des bénévoles,
- l'engagement des clubs et sections,
- les performances et moments forts des rencontres.

Les photos et vidéos sont essentielles pour alimenter nos supports régionaux (Vent d'Ouest, newsletter, Facebook, Instagram, YouTube) et les supports nationaux (Infolettre FCD, A Armes Égales, réseaux sociaux).

→ Les photos, vidéos et comptes rendus doivent être transmis à la Ligue Ouest dans la semaine qui suit les événements, 7 jours maximum après la date de clôture.

RÔLES ET RESPONSABILITÉS

Clubs :

- Réaliser les prises de vues de leurs équipes lors des championnats.
- Désigner une personne "référente communication" chargée de transmettre les contenus au secrétariat de la Ligue Ouest.

Conseiller(ère)s techniques :

- Fournir les photos/vidéos officielles des rencontres.
- Rédiger un court article (5-10 lignes) précisant : nature de l'événement, date, lieu, participant(e)s et acteur(ice)s clés, les faits marquants (buts, performances, moments décisifs).

Participant(e)s :

- Peuvent partager leurs photos/vidéos.
- Indiquer le nom des personnes à créditer lors de la publication des images.

COMMENT TRANSMETTRE ?

Via un album partagé (ex : Google Photos)

Par lien de téléchargement (ex : France Transfert)

En pièce jointe de mail (ne pas insérer dans un document word)

ADRESSE MAIL : SECRETARIAT@LIGUEOUEST-FCD.FR